

- PROGRAMMES DE RECHERCHE COMMUNS ET PROGRAMME DE LA RECHERCHE AGRICOLE : DES DIVERSES MESURES SUBSISTENT Y COMPRIS SUR L'ENVELOPPE FINANCIERE A AFFECTER AU PROGRAMME QUINQUENNAL (1984-1988).
- ACTION COMMUNE FORESTIERE : UNE RESERVE D'ATTENTE SUBSISTE SUR LA PROPOSITION VISANT A AUGMENTER DE 25 0/0 LES LIMITES DES TRAVAUX A EFFECTUER EN FRANCE ET EN ITALIE.

2.3. PROGRAMMES INTEGRES MEDITERRANEENS

LE GROUPE "AD HOC" CREE PAR LE COREPER POUR ENTREPRENDRE L'EXAMEN TECHNIQUE DES DIVERSES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION CONCERNANT LES PROGRAMMES EN GRECE, ITALIE ET FRANCE ENTAMERA CETTE SEMAINE SES TRAVAUX.

L'OBJECTIF EST D'ABOUTIR A UNE MATURATION DES DOSSIERS EN VUE DU CONSEIL EUROPEEN D'ATHENES.

(DE LA MEME FACON, LE COREPER AVAIT DEJA CREE UN GROUPE AD HOC SUR LES SUITES A DONNER AU MEMORANDUM GREC POUR L'ASSISTER DANS SES FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION POUR LA MISE EN OEUVRE DES DECISIONS DU CONSEIL EUROPEEN).

3. ELARGISSEMENT

3.1. CONFERENCE MINISTERIELLE PORTUGAL (18.7)

LA 14E SESSION DE LA CONFERENCE AU NIVEAU MINISTERIEL S'EST DE-ROULEE A BRUXELLES LE 18 JUILLET. LES DELEGATIONS DU PORTUGAL ET DE LA COMMUNAUTE ONT FAIT LE POINT, AU DEBUT DE LA PRESIDENCE GRECQUE, SUR LE DEGRE D'AVANCEMENT DES NEGOCIATIONS.

3.2. ESPAGNE

LORS DE LA SESSION AU NIVEAU DES SUPPLEANTS QUI S'EST TENUE LE 15 JUILLET LA CONFERENCE EST PARVENUE ENFIN A UN ACCORD SUR LE MONOPOLE DES PETROLES EN ESPAGNE : DUREE DE LA PERIODE D'ADAPTATION (SIX ANS) ET POURCENTAGE MINIMUM DES CONTINGENTS A OUVRIR PAR RAPPORT A LA PRODUCTION NATIONALE, ACHEVANT AINSI LA NEGOCIATION SUR CE POINT.

L'ESPAGNE A SOUMIS DES DECLARATIONS SUR LES RELATIONS EXTERIEURES, LA PECHE ET L'EURATOM.

3.3. AGRICULTURE

LA COMMISSION A ADOPTE LES PROPOSITIONS CONCRETES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES PROPRES A ASSURER L'INTEGRATION HARMONIEUSE DES AGRICULTURES ESPAGNOLE ET PORTUGAISE, CONFORMEMENT A SA COMMUNICATION AU CONSEIL DU 7 JUIN DERNIER (TELEX NO 129 DU 10.06).

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1. PREPARATION DES NEGOCIATIONS ACP-CEE

LE CONSEIL A ARRETE LE MANDAT DE NEGOCIATION DANS SES ELEMENTS ESSENTIELS. LE MANDAT QU'AURA LA COMMISSION SERA SUBSTANTIEL. IL SERA DE NATURE A LUI PERMETTRE D'ENTAMER LES DISCUSSIONS DANS L'OPTIQUE SOUHAITEE : DONNER UNE NOUVELLE IMPULSION AUX RAPPORTS ENTRE LA COMMUNAUTE ET LES PAYS ACP.

LE CONSEIL A PLUS LONGUEMENT DELIBERE SUR LES OBJECTIFS ET LES METHODES DE LA FUTURE CONVENTION, SUR LA COOPERATION COMMERCIALE ET LE STABEX. QUANT AUX AUTRES ELEMENTS DU MANDAT, LES TEXTES SONT PRATIQUEMENT AU POINT. ILS SERONT FINALISES EN VUE DU CONSEIL DE SEPTEMBRE.

LE CONSEIL A EU UN DEBAT IMPORTANT SUR L'OPPORTUNITE D'INCLURE DANS LE MANDAT UNE REFERENCE AUX DROITS DE L'HOMME. LE TEXTE QUI

DEVELOPPEMENT SON IMPORTANCE ET SA SIGNIFICATION 'LE RESPECT DE LA DIGNITE HUMAINE - TELLE QU'ELLE EST DEFINIE PAR LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME AINSI QUE PAR LA CONVENTION EUROPEENNE ET LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME'. LE CONSEIL A RAPPELE PAR UNE DECLARATION INTERNE LA POSITION DE LA COMMUNAUTE EN CAS DE VIOLATION FLAGRANTE ET CONTINUE DES DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX DE L'HOMME.

CI-DESSOUS QUELQUES ELEMENTS D'INFORMATION SUR LES DIFFERENTS CHAPITRES :

OBJECTIFS ET METHODES

FINALITES : UN DEVELOPPEMENT PLUS AUTONOME ET AUTO-ENTRETENU DES ECONOMIES DES PAYS ACP.

METHODES : UN DIALOGUE SUR LES POLITIQUES.

PRIORITE : LE DEVELOPPEMENT RURAL ET LA SECURITE ALIMENTAIRE.

COOPERATION COMMERCIALE :

RECONDUCTION DE L'ECONOMIE D'ENSEMBLE DU REGIME GENERAL DES ECHANGES ETABLI PAR LA CONVENTION ACTUELLE.

STABEX :

AMELIORATION ET RENFORCEMENT DU SYSTEME

SYSMIN :

OUVERTURE POUR DES ADAPTATIONS A LA LUMIERE DES EXPERIENCES EN COURS.

COOPERATION FINANCIERE ET TECHNIQUE :

MISE EN OEUVRE D'UN DIALOGUE SUR LES POLITIQUES QUE LES ACP SOUHAITENT VOIR APPUYER PAR LA COMMUNAUTE.

SYSTEME INSTITUTIONNEL :

IL EST NOTAMMENT PROPOSE D'ELIMINER LA DUPLICATION ACTUELLE ENTRE ASSEMBLEE CONSULTATIVE ET COMITE PARITAIRE.

LES NEGOCIATIONS S'OUVRIRONT DEBUT OCTOBRE A UNE DATE ENCORE A PRECISER AVEC LES ACP.

4.2. QUADRILATERAL MEETING

SINCE MR BROCK (USTR) AND MR REGAN (CANADA, MINISTER FOR TRADE) WERE IN THE U.K. LAST WEEK FOR A SYMPOSIUM, THEY INVITED THE NEW MINISTER OF MITI (MR UNO) AND MR HAFERKAMP TO JOIN THEM FOR A BRIEF QUADRILATERAL ENCOUNTER IN LONDON ON 16TH (DINNER) AND 17TH JULY (MORNING MEETING). THERE WAS NO FIXED AGENDA, THE CONVERSATION WAS WIDE RANGING, ALTHOUGH INEVITABLY CENTERING ON THE INTERNATIONAL ECONOMIC OUTLOOK AFTER THE WILLIAMSBURG SUMMIT AND UNCTAD VI.

THE TALKS COVERED A WIDE NUMBER OF ISSUES SUCH AS THE CURRENT G.A.T.T. WORK IN THE LIGHT OF THE G.A.T.T. MINISTERIAL MEETING OF NOVEMBER 1982 (SAFEGUARDS, CODE ON SUBSIDIES, AGRICULTURE, SERVICES), UNCTAD VI, THE EXPORT CREDIT CONSENSUS AND THE AMERICAN IDEA OF HOLDING ANOTHER JOINT MEETING OF MINISTERS OF TRADE AND FINANCE.

4.3. U.S.A. : SPECIALTY STEEL

THE U.S. AUTHORITIES TOOK AN ESCAPE CLAUSE DECISION ON 5/7 RESTRICTING IMPORTS OF SPECIALTY STEEL INTER ALIA FROM THE EC. THE EC HAS STRONGLY CRITICIZED THIS DECISION AS IT CONSIDERS THE DIFFICULTIES OF U.S. INDUSTRY ARE DUE TO THE RECESSION AND NOT TO IMPORTS. THE DECISION CANNOT FURTHERMORE BE RECONCILED WITH THE COMMITMENTS OF THE GATT AND OECD MINISTERIALS, AND THE WILLIAMSBURG SUMMIT TO HALT PROTECTIONISM AND AS RECOVERY PROCEEDS TO REVERSE IT. FINALLY, THE DECISION WILL PROBABLY EXCLU-

DE CERTAIN EC EXPORT FROM THE U.S. MARKET, IN PARTICULAR THOSE SUBJECT TO ADDITIONAL ANTIDUMPING OR COUNTERVAILING DUTIES.

THE EC HAS RAISED THIS MATTER IN THE GATT AND OECD COUNCILS OF THE EC HAS RAISED THIS MATTER IN THE GATT AND OECD COUNCILS OF

12 JULY. UPON PROPOSAL OF THE COMMISSION, THE FOREIGN AFFAIRS COUNCIL OF 18/7, REFERRING TO THE ABOVE ARGUMENTS, NOTED WITH APPROVAL THE COMMISSION'S REQUEST FOR PROMPT ART.XIX CONSULTATIONS IN THE GATT IN WHICH THE VALIDITY OF THE U.S. DECISION WOULD BE CONTESTED AND COMPENSATION REQUESTED. IT ALSO NOTED THAT THE MATTER WILL BE RAISED AT THE OECD STEEL COMMITTEE.

4.4. MAROC

MM. AZEDDINE GUESSOUS, MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME ET OTTMAN DEMNATI, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA REFORME AGRAIRE DU MAROC ONT RENDU VISITE A LA COMMISSION LE 14 JUILLET. ILS ONT ETE RECUS PAR LE PRESIDENT THORN ET PAR MM. DAVIGNON, NATALI, PISANI ET DALSAGER.

LA QUESTION DES EFFETS EVENTUELS DE L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE SUR LES RELATIONS AVEC LE MAROC A ETE AU CENTRE DES ENTRETIENS. LES MINISTRES MAROCAINS ONT FAIT PART DE L'INTENTION DE

LEUR GOUVERNEMENT D'ENVOYER A BRUXELLES, EN OCTOBRE PROCHAIN, UNE DELEGATION POUR AVOIR DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES AVEC LA COMMISSION, CONFORMEMENT A L'OFFRE FAITE PAR LA COMMUNAUTE EN JANVIER 1983 DE TENIR DE TELLES CONVERSATIONS, PARALLELEMENT AUX NEGOCIATIONS D'ADHESION, AVEC TOUS LES PAYS MEDITERRANEENS. L'INTERET DE PRENDRE EN CONSIDERATION POUR L'EXAMEN DU PROBLEME DE L'ELARGISSEMENT LES RELATIONS ECONOMIQUES AVEC L'ENSEMBLE DES PAYS DU MAGHREB A ETE RELEVE DE PART ET D'AUTRE.

EN OUTRE, LES MINISTRES MAROCAINS ONT REAFFIRME LEURS PREOCCUPATIONS A L'EGARD DES EXPORTATIONS DE PRODUITS TEXTILES VERS LA COMMUNAUTE. TOUT EN ETANT PRETS A RESPECTER LES ARRANGEMENTS D'AUTOLIMITATION, LE MAROC CONTESTE TOUJOURS LEUR BIEN FONDE.

4.5. MALTE

LE CONSEIL A REPRIS L'EXAMEN DU CONTENU DU 2E PROTOCOLE FINANCIER A NEGOCIER AVEC MALTE. MALGRE L'ECHANGE DE VUES APPROFONDI SUR BASE D'UN COMPROMIS SOUMIS PAR LA PRESIDENCE ALLEMANDE AU MOIS DE JUIN, LE CONSEIL N'A PAS ETE EN MESURE DE PARVENIR A UN ACCORD, A CAUSE NOTAMMENT DE LA DELEGATION BRITANNIQUE QUI N'EST PAS PRETE A ACCORDER A MALTE DES BONIFICATIONS D'INTERETS AU-DELA DE 3 0/0.

4.6. HONGRIE

(ATTENTION DIS : M. HAFERKAMP A INFORME AU DEJEUNER LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES CONVERSATIONS QU'IL A EUES AVEC LES AUTORITES HONGROISES DEPUIS LE MOIS D'AVRIL DERNIER A LA SUITE DE LA VISITE INFORMELLE DU MINISTRE HONGROIS DU COMMERCE, M. PETER VERESS, ET DE LEUR INTERET POUR LA CONCLUSION D'UN ACCORD COMMERCIAL AVEC LA COMMUNAUTE.

LES MINISTRES ONT DEMANDE QUE LA COMMISSION PRESENTE UNE PROPOSITION POUR D'EVENTUELLES NEGOCIATIONS SUR UN ACCORD COMMERCIAL PORTANT SUR LES PRODUITS TANT INDUSTRIELS QU'AGRIcoles, ET RESPONDANT AUX INTERETS RECIPROQUES DES PARTIES.

(APRES LA ROUMANIE, LA HONGRIE EST LE DEUXIEME PAYS DE L'EUROPE DE L'EST CHERCHANT A CONCLURE UN ACCORD COMMERCIAL AVEC LA COMMUNAUTE. CELLE-CI A ENREGISTRE EN 1982 UN SURPLUS DE 400 MIO ECUS DANS SES ECHANGES AVEC LA HONGRIE. FIN DIS)

4.7. GROENLAND

L'OPTIMISME AFFICHE PAR LA PRESIDENCE AVANT LE CONSEIL QUANT A LA DEFINITION DE DIRECTIVES PRECISES AU CRP POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX NE S'EST PAS CONCRETISE.

MALGRE LES TENTATIVES DE LA DELEGATION DANOISE, LE CONSEIL N'A

PAS REELLEMENT PERMIS D'ENTREVOIR UNE EVOLUTION DANS LES POSI-
TIONS DES AUTRES DELEGATIONS EN CE QUI CONCERNE LE CONTENU DU FU-
TUR ACCORD DE PECHE, QUESTION CONDITIONNANT UNE AVANCEE SUR
LES AUTRES DOSSIERS. LE PROBLEME LE PLUS IMPORTANT, AUQUEL CHA-
CUN A ETE APPELE A REFLECHIR, CONCERNE LE DEVENIR DES QUOTAS
COMMUNAUTAIRES - AINSI QUE LE PARTAGE DE CES QUOTAS ENTRE ETATS
MEMBRES - NOTAMMENT DANS L'HYPOTHESE D'UNE DIMINUTION DES TAC, AU
REGARD DE LA DEMANDE GROENLANDAISE DE DROITS DE PECHE ILLIMITES.

UN CONSENSUS S'EST IMPLICITEMENT DEGAGE POUR QUE L'ENSEMBLE DE
LA NEGOCIATION ABOUTISSE AVANT LA FIN DE L'ANNEE DE TELLE SORTE
QUE, COMPTE TENU DES DELAIS DE RATIFICATION, LA NOUVELLE RELA-
TION AVEC LE GROENLAND PRENNE EFFET LE 1ER JANVIER 1985.

4.8. THAILANDE

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE THAILANDE, M. SIDDHI
SAVETSILA A RENDU VISITE A LA COMMISSION LE 15 JUILLET.
IL A ETE RECU SUCCESSIVEMENT PAR LE PRESIDENT THORN ET LE VICE
PRESIDENT HAFERKAMP.
OUTRE LA SITUATION POLITIQUE INTERNE DE LA THAILANDE, TROIS SU-
JETS ONT CONSTITUE L'ESSENTIEL DES CONVERSATIONS : LE PROBLEME
MANIOC, LES RESULTATS DE LA CNUCED ET LE CONFLIT DU CAMBODGE.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B